

Rapport de conférence

Centre Études Internationales et Mondialisation

Par Michèle Rioux, Virginie Harvey, Yannick Quéau et Christine Kirjan

22/23
novembre
2004

Colloque
International
organisé
par le CEIM

Salon
Orange
du Centre
du Centre
Pierre-Péladeau
300 Boulevard
de Maisonneuve est
Montréal (X St-Denis)

OMBRES & LUMIERES
de la
MONDIALISATION

Omar Aktouf, Albert Berry,
Dorval Brunelle, Bonnie Campbell,
Jean Daudelin, Gilles Dostaler,
James K. Galbraith, Arturo Guillen,
André Laliberté, Peter Leuprecht,
Kari Levitt, Scott Martin,
Marie Mazalto,
Pauline Ngirumpatse,
José Antonio Ocampo,
Eric Pineault, Ibrahim Salama,
Claude Serfati, Osvaldo Sunkel,
Judith Teichman, Nancy Thède,
Joseph Wong.

RENSEIGNEMENTS : 514 987 3000 (POSTE 3910)
INSCRIPTION EN LIGNE www.ceim.uqam.ca

IDRC CRDI UQAM CRSI INSTITUT DES ÉTUDES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL CEIM

Table des matières

Summary : Lights and Shadows of Globalization	3
Résumé des conférences	10
Conférence inaugurale.....	10
IBRAHIM SALAMA : LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT : ÉVOLUTION CONCEPTUELLE À L'ONU.....	10
Panel : Mondialisation et inégalités.....	11
JOSÉ ANTONIO OCAMPO : GLOBALIZATION, DEVELOPMENT AND DEMOCRACY	11
JAMES K. GALBRAITH : TOWARD A GLOBAL MACROECONOMICS OF INEQUALITY.....	12
OSVALDO SUNKEL : NEOLIBERALISM AND/OR DEMOCRACY IN LATIN AMERICA.....	13
Conférence spéciale.....	14
PETER LEUPRECHT : MONDIALISATION, INFORMATION ET INÉGALITÉS	14
Panel : Inégalités dans les Amériques	16
JUDITH TEICHMAN : THE POLITICS OF CONFRONTING POVERTY AND INEQUALITY IN LATIN AMERICA ...	16
SCOTT MARTIN : PATHS FROM CORPORATIST LABOUR REGULATION. GLOBALIZATION, FLEXIBILITY, AND WORKER PROTECTION IN BRAZIL.....	17
Conférence spéciale.....	18
ALBERT BERRY : THE IMPACT OF GLOBALIZATION ON NATIONAL AND INTERNATIONAL INEQUALITY....	18
Panel : Inégalités en Afrique.....	19
NANCY THÈDE : STRATÉGIES DE DÉCENTRALISATION, SERVICES LOCAUX ET INÉGALITÉS EN AFRIQUE : QUELQUES LEÇONS À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DE LA TANZANIE ET DU SÉNÉGAL.....	19
MARIE MAZALTO : NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET INÉGALITÉS EN AFRIQUE : L'EXPÉRIENCE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)	20
PAULINE NGIRUMPATSE : L'INITIATIVE D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS ET LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ : LE CAS DU RWANDA.....	21
Panel : Inégalités en Asie.....	22
ANDRÉ LALIBERTÉ : AVANCÉES NÉOLIBÉRALES ET RECULS SOCIAUX EN CHINE POPULAIRE	22
JOSEPH WONG : GROWING OUT OF THE EAST ASIAN DEVELOPMENTAL STATE : EAST ASIAN WELFARE REFORM IN THE 1990S (CO-AUTHORED WITH ITO PENG).....	23

Summary: Lights and Shadows of Globalization

An International Conference of the Centre for International Studies and Globalization

Lights and Shadows of Globalization brought together international experts to study the globalization process and its effects on inequalities. The debate is not new. Since the birth of liberal economic and political thought, social scientists have disagreed on the issue of the benefits of economic liberalization. However, economic orthodoxy, gaining much support in national and international settings since the 1970s, predicted that economic liberalization and globalization of markets would bring growth and improved quality of life to societies. The new Millennium started with the realization that the distribution of the benefits of globalization was distributed very unevenly. Parts of the world, like Africa, have indeed been completely marginalized.

This conference organized by the CEIM was an invitation to discuss ways to measure inequalities, to analyze links between globalization and inequalities, and to think about ways to address the social dimension of integration in the world economy. This summary may not reflect a consensus among participants, it exposes some of the ideas presented under 6 sections: *1. Information and methodological problems; 2. Increasing inequalities; 3. Links between globalization and inequalities; 4. Failure of neoliberal policies; 5. New asymmetries; and, 6. Policy implications*

1. Information and methodological problems

Linking inequalities and globalization is not an easy task. Serious empirical and methodological researches are missing in such an ideologically charged debate. According to Albert Berry, this problem has three main sources: a) a lack of adequate quantitative information; b) a difficulty in establishing causal links between globalization and inequality (lack of experienced researchers and strong ideological biases in a number of studies); and c) a conceptual vagueness surrounding the definition of inequality and globalization. If we can't define inequalities, how can we measure it and then try to establish links with the globalization process? One must recognize the lack of a clear picture of the effects of globalization on income inequality and income poverty in the world.

Dedicated to the measurement and analysis of inequalities, the project conducted by James K. Galbraith, the University of Texas Inequality Project, brings about a very different picture from the World Bank's data on the question. Data presented at the conference are included here (annex 1) and more detailed ones can be found, along with papers and analysis, on the UTIP Web site (<http://www.utip.gov.utexas.edu>).

2. Increasing inequalities

There was a large consensus among speakers that inequalities have been on the rise since the beginning of the 1980s. Overall, evidences suggest that inequalities are increasing around the world between rich and poor people, as well as between rich and poor countries.

According to James K. Galbraith, since the 1980s, we have witnessed a within-country tendency toward increasing inequality of income distribution between rich and poor in all countries, with the noted exceptions of the Scandinavian countries.

In spite of rising intra-country inequalities, world distribution of income has been relatively stable and since average income growth for the poorest was substantial, poverty levels declined. However, these two facts depend on strong growth experienced by the world's two most populous nations, China and India. The most controversial issue was indeed related to the cases of China and India, which, depending on the methodology adopted, have a strong impact on the overall picture. Excluding these two countries, the world has seen experienced a marked increase in inequality and no poverty reduction. As Albert Berry noted, these two countries: "have rescued the world from a dismal overall performance over the two decades".

3. About the Link - Can increased inequalities be linked to globalization?

Most contributors to the conference argued that globalization could not be singled out as the only source of inequalities, but it appeared to be related to changes in the distribution of wealth in the world economy. According to James K. Galbraith, there is a strong case confirming the existence of a global trend, with a historical turning point around the year 1982. The existence of causal links between globalization and inequalities within countries is also supported by the fact that increasing inequalities are higher when countries are more deeply integrated in the world economy, especially when trade liberalization has been coupled with financial liberalization.

Globalization has increased inequalities mainly because it implies the freeing of markets and the weakening of social protection at the national level. Many participants specifically pointed to financial liberalization as the key determinant of increasing inequalities between rich and poor around the world. Related to neoliberal policies and to the changes in the international financial system and the role of the Bretton Woods institutions, globalization has proceeded without constraints, especially when it comes to its social impacts.

4. The failure of neoliberal policies

The shift towards neoliberal policy framework during the last 25 years was based on the general acceptance, although not based on strong empirical evidences, that free trade and economic liberalization would spur growth and generate, through a trickle down effect, economic benefits for the poor. The articulation of a new orthodoxy, known as the

"Washington Consensus", reflected the belief that more market-based policies would yield better outcomes in terms of growth and welfare.

However, market-friendly policy changes did not materialize in better performance. Growth slowed almost everywhere and inequalities have risen relatively to the period 1945-1980. The East Asian story differs. There was overall rapid growth, but there seems to have been a trend towards rising inequality. The link between liberalization and growth in this region was questioned since there were obvious protectionist measures at play and, unlike in Latin America, there was no rush to institute market reforms.

5. Reproducing and creating new asymmetries

Jose Antonio Ocampo has stressed that globalization has reproduced existing asymmetries and created new ones. The most important asymmetries are related to macroeconomic and financial issues, the diffusion of technical process and the mobility of factors of production.

- As international finance is being liberalized, national economies are facing increasing volatility of financial flows while there exist fewer stabilization instruments. There exists a significant asymmetry between countries that have efficient instruments to face this problem.
- One of the most important engine of growth, technological progress is concentrated in the hands of few countries and firms, which tend to control its diffusion, through the use of their market power and the use of controversial intellectual property rights.
- Another key asymmetry is related to the mobility of factors of production. Globalization favors the mobility of capital and of skilled labor, leaving unskilled labor, particularly abundant in developing countries, unable to migrate.

Peter Leuprecht addressed the digital divide. It is often said that technological change promises to bring benefits to societies and to favor economic growth. There is however a strong case being made around the idea that new technologies can be the source of inequalities, as they tend to be concentrated in developed countries and to be controlled by few private firms.

6. Policy implications

If globalization requires global responses and new policy orientations, speakers underlined the weak international reform agenda and, as a second best solution, the need to enhance the national policy space. They noted that reforms are few and often failed to bear results as there is still no real challenge to economic orthodoxy and the claimed superiority of market mechanisms.

a. The weaknesses of global governance

If reforms are urgently needed to develop a global governance structure, there are no significant developments at this level. As Jose Antonio Ocampo suggested, international initiatives are mostly geared towards the development of property rights and the liberalization of capital markets while it leaves aside important issues like the mobility of labor, taxation, competition rules, codes of conducts for the MNF, etc...

The international agenda has not taken into account the social dimension of globalization. An international social agenda is emerging (at the UN, for example) but there are obvious accountability and application problems that indicate that more transformations are needed. We are still far from a meaningful social dimension of globalization. This was also illustrated by the debate at the WSIS (World Summit on Information Society). Peter Leuprecht has underlined the positive input made by civil society at the first phase of the WSIS, while it is evident that private interests prevailed. There are indeed not real commitments made in terms of protecting human rights, fostering free software or taking concrete measures to reduce the digital divide.

The need for reforms of the international financial system was a recurrent theme. Several speakers have stressed the importance of reducing the volatility of financial flows and enhancing the ability of national authorities to adopt anticyclical stabilization policies. During the roundtable that took place at the end of the conference, Eric Pineault suggested that changes in the global financial regime had a clear impact on inequalities in Canada. He emphasized the need to consider the possibilities that fiscal measures could regulate the financial sector and reduce inequalities. Claude Serfati was also critical of the new international financial regime that indicates the triumph of finance over production. The implications are enormous, as it involves not only the increasing autonomy of the financial sector, but also changes in the way resources are used and controlled. However, present reforms are oriented to deepen the globalization process, as it is the case with the good governance reforms in the private and public spheres.

There was also emphasis put on the importance of technological transfer and labor migration. There was a strong appeal made for developing human rights as a core value of globalization. Ibrahim Salama suggested that human rights should become a driving force for economic development, emphasizing the need to adopt a new multidimensional approach to the *Right to development*, an approach that would reach beyond traditional legalistic and national orientations.

Omar Aktouf was particularly critical of the globalization process, stating that he sees only shadows (or lights only for the rich of the rich countries). He called for a radical change of paradigm to break away from a system that accentuates the transfer of resources from the poorest to the richest through speculation, the growth of the services sector and the privatization of public goods, such as water.

b. Reinventing political space at the national and regional levels

As there are no significant and operational international social agenda, speakers made a strong case for the increase of policy space at the national level to insure a better income distribution and to offset the impact of globalization. This comes as a second best solution.

National states are still the main institutions implementing social policies. However, globalization has profoundly constrained their capacities to adopt policies that might go against orthodox economic policies. This is particularly true in respect to the developing countries and the heavily indebted countries, where inequality and poverty are often high. There was a recurring question: How could national states gain political maneuvering space?

This raises the following question: What conditions and policy instruments influence the way globalization affect inequality and growth? Speakers looked into different regions and countries of the world, noticing differences in the impacts of globalization on economic and social policies. Overall, speakers noted that countries that have preserved some control over their national economy (especially over their financial system) seem to have performed better. Argentina was cited as the worst example, while positive examples were China, India, and Chile.

Looking at the Democratic Republic of Congo, Marie Mazalto was critical of the new strategies that emphasize the role of direct foreign investment, particularly in the mining sector. These strategies seem to reduce state capabilities to face social and environmental problems as they fail to ensure significant and effective regulation of private actors. A cautious approach should be adopted in the development of national regulatory capabilities to reduce the negative social impacts of the growth of the activities of multinational firms.

Some programs, notably those of the IMF in relation to the heavily indebted poor countries, have been developed to help countries in their fight against poverty and inequality. This program, at least in the case of Rwanda, was however criticized by Pauline Ngirumpatse for having no real effect on the resources available to countries to implement strategy of poverty alleviation.

Nancy Thède presented an in-depth analysis of the case of Senegal and Tanzania with respect to the decentralization of democratic processes and their impact on social services and inequalities. One of her conclusions is that one of the preconditions of success is the existence of an effective national state before the decentralization process takes place. Another important element is that sufficient financial resources must exist or be transferred at the local level.

There was a strong link made between globalization and the erosion of the national social policies, but Joseph Wong presented three East Asian cases (Japan, South Korea and Taiwan) where he noticed a trend toward “social welfare deepening”. This trend was linked

to democratic changes in these countries, to specific conditions (rich countries, demographic changes, political factors, etc...) and a low cultural tolerance for inequality. However, as *productivism* might run counter to *welfarism* and because of the pressures that might be brought by outflows of productive capital in these countries, one can doubt the viability of this social trajectory.

Andre Laliberté noted the social challenges China now faces. A new social system is emerging but, while it is too early to conclude, it probably will fall short of any reduction in the inequality and poverty levels in China.

Judith Teichman presented an analysis of social policies and programs in Mexico and Chile. Chile is an interesting case that should be further looked into but, in these two countries, notwithstanding the differences between them, social policies tend to be weak, centralized and technocratic. So far, new programs have given an important role to the private sector, excluded civil society and divided communities by placing emphasis on individuals rather than on communities.

Scott Martin emphasized the role of different path trajectories in the evolution and reform of labor markets, especially in Brazil.

Those contributions opened a wider area of research in comparative analysis of the social dimension and impacts of globalization, which could better inform national policies.

Conclusion: The importance of addressing the social dimension of globalization

As Jose Antonio Ocampo stressed, in the absence of a global social policy framework, the promotion of democracy requires the revitalization of national states' capacities to implement social policies. On the whole, speakers agreed that there is much research needed in the study of economic and social policies that might have more egalitarian impacts and a clear consensus that neoliberal policies have failed and created divides that contradict economic, social and political development.

As Osvaldo Sunkel pointed, especially when it comes to Latin America, neoliberal policies implementation and democratic consolidation did not work well together. If democracy has, for a very long time, been part of the aspirations of Latin American societies, dictatorships and military governments have dominated the region's history. State-centered development strategies that were adopted, in the 1940s and after, favored the emergence of democratic aspirations of the populations, as a professional middle class developed. On this new social basis, democratic development was favored and new democracies emerged in the 1980s and 1990s. At the same time, globalization accelerated. The idea was that market friendly reforms and democracy could feed each other. However, results are disappointing. If inflation, the debt crisis found quick solutions, there was no end to corruption and social inequalities, while growth did not reach impressive levels. Export sectors grew in some countries, but this phenomenon did not feed employment. Latin American populations are feeling betrayed as they notice the lost opportunities of democratic changes. This is at the center of what might be called a governance crisis of the new and fragile democracies in the region.

Towards a task force on national and regional political spaces

A more balanced globalization implies that social objectives of development are placed at the center of national economic policies and that States are able to implement social policies. This will remain the best solution as long as there is no global governance, which include a significant social dimension. On the basis of this conclusion, the CEIM is dedicated to set up a *task force* on ways to increase national policy space. One related issue is the possibility of regional arrangements might, provided they assume a social dimension and aim to reduce the asymmetries in levels of development, increase the maneuvering space of developing countries.

Résumé des conférences

Lundi 22 novembre

Conférence inaugurale

Présidence : Peter Leuprecht, Directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal

Ibrahim Salama : Le droit au développement : Évolution conceptuelle à l'ONU

Président-Rapporteur du Groupe de travail des Nations Unies sur le droit au développement

La notion de droit au développement peut constituer un moyen efficace de lier l'ensemble des droits de la personne à celui des relations économiques internationales. Depuis la Déclaration sur le droit au développement adoptée aux Nations Unies en 1986, le droit au développement soulève cependant un débat animé. Victime d'une politisation énorme (clivage Nord/Sud), il a été figé dans un débat circulaire, notamment parce qu'il est difficile à saisir et qu'il « fait peur ».

- Les articles qui le définissent en font un droit inaliénable des individus et des peuples à participer à un développement socio-économique dans le respect des droits de la personne, un droit qui prévoit une répartition équitable, qui instaure un devoir de coopération, et qui donne un droit à percevoir l'assistance internationale afin de réaliser ces objectifs. Bref, autant de mesures qui en font un droit radical.
- Il est complexe et difficile à saisir. Il s'agit d'un droit à la fois individuel et collectif, national et international, et faisant appel à différentes disciplines.

Depuis 1998, un groupe de travail a été mandaté pour examiner la situation relative à l'application du droit au développement (pour les travaux des groupes de travail, voir le site web de la Commission des droits de l'homme). Les travaux ont débouché en 2004 sur la création d'un *task force* qui invite des experts de différentes disciplines et organisations afin de réfléchir à de nouvelles manières d'appliquer le droit au développement. Un premier objectif est d'aborder la question de l'impact social des nouvelles disciplines commerciales, ce qui pourrait éventuellement mener à une obligation de mesurer l'impact social des accords commerciaux avant leur signature. Un deuxième objectif porte sur la recherche de bonnes pratiques en matière d'application du droit au développement. Un autre objectif porte sur l'analyse des défis que posent les objectifs de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (adoptée en septembre 2001) en rapport au droit au développement.

Une nouvelle approche semble émerger, et deux constats s'imposent à ce sujet. D'abord, la notion de droit au développement évolue vers une nouvelle conception qui englobe les

droits de la personne, le commerce, le développement ainsi que la dimension sociale. La clé de voûte de cette approche est l'interdisciplinarité (afin de sortir de l'approche légaliste restrictive). Ensuite, les effets de la mondialisation modifient considérablement la dichotomie national/international. Cette séparation n'est plus pertinente; il faut rechercher la simultanéité des normes internationales et des politiques nationales. La nouvelle approche du droit au développement est prometteuse, mais pour l'instant, on refuse encore de lier le droit au développement aux droits de la personne.

Panel : Mondialisation et inégalités

Présidence : Kari Levitt, professeure émérite de l'Université McGill et présidente d'honneur du Karl Polanyi Institute

José Antonio Ocampo : Globalization, Development and Democracy

Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Le paradoxe le plus important de l'économie mondiale est la mondialisation rapide des marchés par opposition à la relative faiblesse de l'agenda social. La mondialisation a non seulement reproduit les asymétries de l'ordre économique international; elle en a également créé de nouvelles. Le principal défi est de faire de la mondialisation une force positive pour les populations. La Déclaration du Millénaire reconnaît que la mondialisation n'est pas bénéfique pour tous. Toutefois, l'agenda international est incomplet et biaisé; l'accent est mis sur les droits de propriété et favorise les marchés des capitaux alors que plusieurs dimensions sont ignorées, et notamment la mobilité du travail, les systèmes de taxation, les règles de concurrence, les codes de conduites visant les firmes multinationales, etc.

La mondialisation a eu un grand impact sur les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays depuis les années 1980, après une période (1950-1980) de relatif ralentissement du creusement des inégalités. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène, mais deux éléments ressortent particulièrement: la faveur accordée aux forces du marché et l'affaiblissement des systèmes de protection sociale. Un autre facteur important est l'impact des changements technologiques sur le système économique international qui favorise les travailleurs ayant des compétences dans les secteurs innovants (*skill biased technological changes*).

Les trois principales asymétries qui caractérisent l'ordre économique international sont :

1) La vulnérabilité macroéconomique et financière des pays face aux chocs extérieurs. Elle dépend de leur niveau d'intégration à l'économie mondiale et du niveau de développement du pays. Les pays développés possèdent des outils efficaces de stabilisation économique pour contrer les crises cycliques, ce qui n'est pas le cas des pays en développement (PED) qui sont souvent très endettés. L'abandon du système Bretton Woods dans les années 1970 a accentué ces asymétries. Les pays qui ont des monnaies « internationales » (États-Unis, Europe) ont plus de marges de manœuvre que les autres. C'est pourquoi les institutions financières internationales devraient orienter leurs actions

et adopter des approches qui réduisent la volatilité des flux de capitaux et qui offrent une plus grande marge de manœuvre aux pays pour mettre en place des politiques anticycliques.

2) La concentration du progrès technique dans les pays industrialisés (problème des transferts de technologies). Les modalités de transfert affectent les performances des PED. Le progrès technique est devenu le moteur de croissance, mais ce sont les firmes multinationales qui contrôlent le transfert des technologies, notamment en utilisant les droits de propriété intellectuelle. Le système commercial multilatéral devrait faciliter le transfert des technologies « matures » dans les PED en vue d'accélérer l'accès des PED à de nouvelles technologies en contournant, en partie du moins, les obstacles posés par la protection abusive des droits de propriété intellectuels.

3) La mobilité des facteurs. Il existe un contraste entre la mobilité croissante du capital et les restrictions à la mobilité des travailleurs. Le système actuel favorise les gains des détenteurs de capitaux par rapport au facteur travail ainsi que les travailleurs qualifiés qui bénéficient d'une plus grande mobilité que les travailleurs peu qualifiés. L'agenda international devrait inclure une coordination mondiale des politiques migratoires consacrant la protection des droits humains et des travailleurs migrants.

Le chemin vers une meilleure gouvernance mondiale et une mondialisation plus équilibrée est encore long. Il n'existe pas de véritables réformes de la gouvernance mondiale. Les efforts déployés en vue d'appliquer les objectifs du Millénaire sont intéressants. Des débats et initiatives sont notables, mais ces processus impliquent des transformations importantes.

Comme il n'existe pas de mécanismes de redistribution à l'échelle mondiale, la promotion de la démocratie exige une capacité accrue des États en matière économique et sociale. Une solution de second rang s'impose; elle favoriserait une plus grande autonomie pour les pays les plus faibles du système, ou encore une voie régionale d'intégration qui permettrait aux pays en développement de contrebalancer les faiblesses de la gouvernance mondiale. Les États font face à un dilemme de taille, car ils sont pris entre des demandes sociales croissantes (puisque'il n'existe pas de politique sociale à l'échelle mondiale) et l'absence de marge de manœuvre pour mettre en place ces politiques sociales. Il semble vain de penser que la lutte contre les asymétries de l'économie mondiale puisse se faire en l'absence d'institutions internationales qui reconnaissent ces réalités.

James K. Galbraith : Toward a Global Macroeconomics of Inequality

Lloyd M. Bensten, Jr. Chair in Government/Business Relations, LBJ School of Public Affairs, Université du Texas (Austin)

Une question controversée traverse les débats sur la mondialisation : produit-elle des inégalités? Ce débat est caractérisé par la pauvreté des données disponibles ainsi que par la faiblesse des méthodes utilisées. Il existe une urgence de développer des meilleurs indicateurs de mesure des inégalités, ce qui occupe les travaux de l'UTIP (*University of*

Texas Inequality Project). Ces travaux ont permis de dégager un portrait fort différent de celui qui se dégage des données accumulées par la Banque Mondiale.

Au cours des trente dernières années, les inégalités se sont accrues globalement et à l'intérieur de la plupart des pays, à l'exception des pays scandinaves. En général, les gens riches deviennent plus riches et les gens pauvres deviennent plus pauvres. De plus, puisqu'il y a plus de gens pauvres dans les pays pauvres, les pays pauvres sont marginalisés.

Il existe donc une tendance globale au creusement des inégalités associée aux changements de l'économie mondiale qui résultent de la modification du rôle des institutions de Bretton Woods dans les années 1970. Ces modifications ont favorisé l'expansion non contrôlée des flux de capitaux et une croissance non soutenable. Les changements au niveau du système financier international et des politiques macroéconomiques dans les années 1980 ont joué un rôle central dans l'accroissement des inégalités.

Trois conclusions s'imposent. Premièrement, la thèse de Simon Kuznets selon laquelle le développement s'accompagne d'inégalités croissantes est validée. Deuxièmement, il existe un problème de gouvernance des marchés des capitaux qui a des effets négatifs sur les pays en développement. Cela s'illustre également par le fait que les pays qui n'ont pas libéralisé les marchés de capitaux semblent faire de meilleures performances (Chine, Inde, par exemple). Troisièmement, la voie régionale peut être intéressante pour accroître la marge de manœuvre des pays en développement et assurer l'émergence d'un espace politique pour réduire les inégalités.

Oswaldo Sunkel : Neoliberalism and/or Democracy in Latin America

Président, Corporacion de Investigaciones para el Desarrollo (CINDE), Chili

Une opinion répandue veut que la démocratie et le libre marché se renforcent mutuellement. Or, deux décennies après l'émergence des changements démocratiques en Amérique latine, cette idée est remise en question dans de nombreux pays, car on y observe une augmentation de la pauvreté et des inégalités. Dans cette perspective, la mondialisation et le néolibéralisme semblent nuire à la démocratie plutôt que la favoriser.

Les années 1980 : préparer la démocratie

En Amérique latine, la démocratie est une aspiration qui peut être retracée à l'époque des indépendances nationales. Toutefois, la collusion entre la bourgeoisie et le gouvernement (et bien souvent, avec la complicité de l'armée) a donné naissance à des régimes autoritaires et à des dictatures dans la plupart des pays. Il faut attendre les grands programmes de développement des infrastructures publiques (décennie 1950) qui s'accompagnent de la formation d'une classe moyenne pour voir les aspirations démocratiques (ré) émerger. Ce n'est toutefois qu'après la crise de la dette que naître la démocratie dans la région latino-américaine. La démocratie s'installe donc au moment même où le processus de mondialisation s'accélère.

Les promesses

Après tant d'années troubles, les attentes envers les jeunes démocraties sont énormes. On souhaite qu'elles mettent un terme à la corruption, à la répression politique, à l'inflation, qu'elles instaurent la sécurité sociale et le respect des droits des travailleurs et qu'elles assurent la liberté d'expression. Les populations espèrent également que la participation au processus démocratique améliorera leur qualité de vie.

Les résultats

Les résultats sont loin des attentes. Alors que les populations souhaitaient une plus grande couverture sociale, ils ont eu droit à des politiques d'ajustement structurel, qui se manifestent par des coupures dans les domaines sociaux. À court terme, ces mesures ont réussi à mettre fin à l'inflation. Toutefois, dès 1990, la croissance est lente et instable et le revenu par habitant tend à décliner. Les taux d'épargne et d'investissement demeurent faibles et le chômage augmente. Le secteur des exportations est devenu le moteur de la croissance, mais le reste de l'économie ne suit pas. On assiste à un processus de destruction/création d'emplois qui ne permet pas d'assurer une croissance économique favorable à l'emploi.

Les réponses

Les régimes démocratiques n'ont pu tenir leurs promesses. Les réformes pro-marché ont comme conséquence de réactiver les mouvements sociaux de contestation. Les citoyens, en effet, se sentent trahis par leurs élus qui font campagne sur des programmes sociaux qu'ils oublient sitôt arrivés au pouvoir. Cette crise de la représentation politique s'accompagne de plus d'un retour en force de la corruption. Plus qu'une crise de confiance, il s'agit d'une crise de la gouvernance démocratique, car il apparaît difficile pour un gouvernement latino-américain de conclure son mandat. Il semble que l'expérience néolibérale en Amérique latine porte préjudice à la démocratie.

Conférence spéciale

Présidence : Christian Deblock, directeur du Centre Études internationales et Mondialisation

Peter Leuprecht : Mondialisation, information et inégalités

Directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal

Les technologies de l'information et des communications (TIC) jouent un rôle important dans le processus de mondialisation. Loin de favoriser un développement égal et une diffusion des progrès techniques, les inégalités se traduisent dans un fossé numérique profond et réel qui sépare le monde occidental et le reste du monde. Ce thème a fait l'objet de débats lors de la première phase du sommet mondial sur la Société de

l'information (SMSI) tenu à Genève en décembre 2003. Quelques remarques s'imposent sur ce sommet qui, selon plusieurs observateurs, n'a pas atteint ses objectifs.

- La préparation et l'organisation du SMSI par l'Union internationale des télécommunications (UIT) a eu pour effet de donner un rôle prépondérant au secteur privé au détriment des autres représentants de la société civile.
- Les droits humains n'ont pas été inclus à l'ordre du jour du sommet. Par conséquent, ils ne sont pas présents dans les textes finaux. Les questions relatives à la surveillance des groupes et des personnes, ou encore à la censure, sont des dimensions totalement éclipsées. La gouvernance de l'Internet et des TIC est encore loin de faire des droits de la personne une préoccupation.
- La question des droits de propriété intellectuelle a dévoilé les divisions profondes entre le Nord et le Sud et a contribué à faire du SMSI un échec. En effet, il n'y a pas eu d'entente ni même de déclaration à propos des logiciels gratuits.
- Aucun moyen de combler le fossé numérique n'a fait l'objet d'accord et une proposition d'un fonds de « solidarité numérique internationale » a même été refusée.

Trois conclusions peuvent être donc tirées du SMSI. Premièrement, il y a eu une forte pression en provenance du secteur privé pour n'aborder que certains sujets. Deuxièmement, bien que malmenée par les représentants du monde des affaires, la société civile (les ONG) a joué un rôle très positif. Troisièmement, on tend vers la privatisation de l'information, alors que peu de responsabilités sont imposées aux acteurs privés, et notamment en ce qui concerne les droits humains. Les promesses de solidarité ne restent pour l'heure que des paroles. Peter Leuprecht a souligné que le fossé numérique n'est un symptôme de la distribution inégale des richesses. Ainsi, il suggère qu'une politique de développement global pourrait servir de base à l'élaboration d'un remède.

Mardi 23 novembre

Panel : Inégalités dans les Amériques

Présidence : Arturo Guillen R., Professeur, Universidad Autonoma Metropolitana, Iztapalapa (Mexique)

Judith Teichman : The Politics of Confronting Poverty and Inequality in Latin America

Professeure au département de science politique de l'Université de Toronto

L'impact politique et social de la mondialisation peut être examiné à travers l'analyse comparative des programmes de réduction de la pauvreté mis en place dans les pays. En ce qui concerne le Mexique et le Chili, Judith Teichman a relevé un certain nombre de divergences et de similarités.

Le Chili et le Mexique se distinguent au plan social, économique et politique. Le Chili a une longue tradition d'activisme politique, ce qui a pour effet de contraindre le pouvoir à intervenir (avec plus ou moins de bonne volonté) dans le domaine de la lutte à la pauvreté. Ce pays a également pu bénéficier de la relative stabilité de son économie. Le Mexique, par contre, a traversé des « zones de turbulences » économiques, notamment plusieurs crises du peso. De 1990 à 2000, on note ainsi une réduction de 39 % de la pauvreté au Chili, un résultat principalement attribuable à la croissance économique. Le Chili se distingue également du Mexique par la mise en place assez tôt dans son histoire de mesures sociales majeures, comme l'accès universel aux programmes de santé et d'éducation.

On relève néanmoins plusieurs similarités entre les deux pays. Les discussions publiques sur la pauvreté sont similaires. Le Chili et le Mexique ont des institutions de bien-être social faibles et des centres de décisions hautement centralisés et technocratiques. Les politiques sociales sont conçues, en grande partie, par des technocrates qui ne considèrent pas la pauvreté comme une priorité et qui, de plus, séparent les questions de pauvreté des questions économiques. Parallèlement à cette technocratisation de l'action sociale gouvernementale, le secteur privé tend à acquérir de plus en plus de pouvoir dans la prise de décision et dans la conception des politiques gouvernementales.

Les deux pays ont maintenu des programmes qui se concentrent sur la pauvreté extrême : *Progressa* au Mexique et *Solidario* au Chili. Ces programmes sont-ils efficaces? Il est pour l'instant difficile d'évaluer avec précision le degré d'efficacité de ces programmes, mais lorsqu'on conçoit la pauvreté comme un problème à la fois social, politique et économique, on peut douter que des réformes gouvernementales, formulées par des technocrates et des entrepreneurs privés, aient une efficacité optimale. Ces programmes, qui ont été créés par des fonctionnaires haut placés et font appel à la participation des

institutions multilatérales économiques, n'incluent pas la société civile et les législateurs dans la lutte contre la pauvreté. De plus, ces programmes créent des divisions dans les communautés, et mettent l'accent sur l'individu et la famille au lieu du développement communautaire.

Scott Martin : Paths from Corporatist Labour Regulation. Globalization, Flexibility, and Worker Protection in Brazil

Professeur au département de science politique de l'Université de Columbia

La présentation de Scott Martin a porté sur les réformes du marché du travail au Brésil. Il conclut que l'érosion du corporatisme est réelle avec le mouvement vers la flexibilisation du travail, mais que le passé corporatiste a une forte influence sur le marché du travail. Depuis les années 1970, la réforme de la réglementation du travail au Brésil peut être divisée en trois périodes.

a) 1970-1978 : d'un corporatisme d'État répressif à un corporatisme d'État flexible

En moins d'une décennie, la réglementation du travail au Brésil est passée d'une version répressive du corporatisme étatique à un corporatisme étatique flexible. Au début des années 1970, le Brésil est un État corporatiste répressif qui exerce un contrôle strict du marché du travail, limitant la liberté de mouvement tout en maintenant un niveau de protection sociale relativement faible. Progressivement, le marché du travail brésilien évolue vers une flexibilité modérée. De nouveaux droits surgissent, de nouvelles protections et de nouvelles institutions à caractère social se mettent en place, et ce malgré le processus de mondialisation.

b) 1978-1994 : les bases de la protection du travailleur (lois et syndicalisme)

Entre 1978 et 1994, plusieurs développements ont lieu : une protection contractuelle et légale du marché est établie (diminution du nombre d'heures de travail, création de l'UEA, etc.), l'organisation des syndicats (reconnaissance du statut des syndicats, possibilité de grève), création d'associations d'entreprises, et apparition de nouveaux mécanismes pour gérer les conflits. Ces changements ont, malgré tout, des limites. Le cœur du corporatisme étatique est encore présent et des protections plus importantes n'ont pas réussi à faire consensus.

c) 1995-2002 : les années Cardoso

De 1995 à 2002, sous la présidence de Fernando Henrique Cardoso, des réformes limitées sont introduites. Le recul du corporatisme étatique se traduit par la création de nouveaux syndicats, des centrales de travail plus compétitives et l'institutionnalisation plus poussée des négociations collectives.

Les défis de Lula

L'administration du président Luiz Inacio Lula da Silva semble actuellement rechercher un certain équilibre entre, d'une part, les réformes en faveur de la flexibilité du travail et

du capital et, d'autre part, les droits organisationnels. Il existe un mécanisme tripartite qui met en place un forum national sur le travail mais on constate toutefois un mouvement *de facto* en faveur d'une plus grande flexibilité du marché du travail. Ceci suggère que l'érosion du corporatisme est réelle avec le mouvement vers la flexibilisation du travail, mais que le passé corporatiste a une forte influence sur le marché du travail.

Conférence spéciale

Albert Berry : The Impact of Globalization on National and International Inequality

Professeur au département de sciences économiques de l'Université de Toronto

Parallèlement à l'accélération du processus de mondialisation, on constate une tendance à l'augmentation des inégalités aussi bien dans les pays en voie de développement que dans les pays développés. La seule simultanéité des phénomènes ne suffit pas à affirmer l'existence d'une relation causale entre mondialisation et inégalités; il existe cependant de solides arguments qui démontrent que la mondialisation est impliquée dans l'accroissement des inégalités.

Plus précisément, c'est l'échec du néolibéralisme soutenant le processus de mondialisation qu'il convient de reconnaître comme la principale cause de l'augmentation des inégalités. Comment la logique néolibérale a-t-elle pu s'imposer comme la norme incontournable de l'économie mondiale, et en Amérique latine? Trois éléments ont favorisé l'évolution latino-américaine en faveur du néolibéralisme à partir des années 1970. Premièrement, l'interprétation des faits par les économistes a favorisé l'émergence de modèles pro-marché. Deuxièmement, certains pays et groupes ont eu intérêt à mettre de l'avant le libre-échange (les États-Unis, notamment). Troisièmement, la chute de l'Union soviétique a marqué la fin de l'alternative communiste au néolibéralisme et de l'idée qu'il existe d'autres voies.

Les organisations économiques mondiales, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, sont également responsables de la victoire du néolibéralisme. Elles se sont en effet faites les championnes d'un dogme débouchant – en théorie – sur une situation gagnant/gagnant. La libéralisation des marchés entraînerait une augmentation des échanges partout dans le monde et une plus forte croissance, notamment dans les pays en développement, qui devait permettre une meilleure redistribution des ressources. Certains se sont opposés à ce mouvement en faveur du néolibéralisme, mais les hauts dirigeants et les technocrates de ces organisations sont parvenus à éliminer les voix qui pourraient contredire la nouvelle orthodoxie. Il ont affirmé l'existence d'un lien, autrement très contestable, entre le succès des tigres asiatiques et les mesures de libéralisation.

Contrairement aux attentes, la croissance de l'économie mondiale est devenue plus lente au tournant des années 1970. Les économies qui se sont libéralisées ont connu de grandes difficultés alors que celles où les États ont conservé un plus grand contrôle sur leurs

outils économiques, surtout en ce qui concerne les mouvements de capitaux, ont connu un succès évident (Inde, Chine).

L'échec du néolibéralisme provoque une perte de confiance dans les prédictions néolibérales. Le mal est déjà fait : les inégalités dans la redistribution des fruits de la croissance ont augmenté de façon spectaculaire. La Banque mondiale et le FMI ont eu plusieurs décennies pour affaiblir tout mouvement d'opposition et œuvrer pour une mobilité toujours plus grande du capital. Le résultat de l'action de ces deux organisations internationales est que la libéralisation de l'économie mondiale est aujourd'hui quasiment irréversible. L'opposition aux politiques néolibérales pourrait provenir des pays africains, mais il n'est pas certain qu'ils possèdent assez de poids sur la scène internationale. Une solution serait d'adopter des approches « défensives pro-actives », autrement dit, de cibler les recherches et les politiques avec soin afin de modifier la balance en faveur de meilleures approches. L'erreur la plus significative est probablement d'avoir libéraliser les mouvements de capitaux et de ne pas reconnaître les risques des réformes pro-marché en ce qui concerne les possibilités de croissance des inégalités.

Panel : Inégalités en Afrique

Présidence : Bonnie Campbell, directrice du Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA) et professeure au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal

Nancy Thède : Stratégies de décentralisation, services locaux et inégalités en Afrique : Quelques leçons à partir de l'expérience de la Tanzanie et du Sénégal

Professeure au département de travail social et des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais

Faisant partie de la deuxième génération des programmes d'ajustement (soit l'ajustement politique), les processus de décentralisation démocratique sont en cours dans 80 % des pays du Sud et de l'ex-bloc soviétique. Leurs promoteurs, parmi lesquels les institutions financières internationales, prétendent que cette dévolution règlera les problèmes persistants de pauvreté, de corruption, d'effectivité et de la gouvernance. Une analyse de ces réformes en Tanzanie et au Sénégal permet de jauger leurs impacts sur les inégalités et de constater que les mesures de décentralisation posent des problèmes importants.

Les programmes de décentralisation comportent quatre caractéristiques : 1) ils permettent en principe d'ouvrir l'espace politique à tous les acteurs du développement ; 2) ils se traduisent par la dévolution d'un certain nombre de responsabilités de la capitale vers l'unité administrative locale ; 3) ces transferts de responsabilités sont censés s'accompagner d'un transfert de ressources ; et, 4) l'unité administrative locale est habilitée à lever l'impôt et à recourir à la coopération internationale.

Les programmes de décentralisation obtiennent des résultats mitigés que l'on peut expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, le principe même de décentralisation implique l'existence d'un État centralisé exerçant son autorité institutionnelle sur tout le pays, ce qui n'est pas toujours le cas. Ensuite, la décentralisation a des effets pervers dans

la gestion du domaine patrimonial (comment l'unité locale doit-elle résister à la tentation d'exploiter certaines ressources?). La décentralisation est un processus qui s'oppose au pouvoir des élites traditionnelles ou partisans. Enfin, le transfert des ressources ne correspond que rarement au transfert des responsabilités (les ressources ne couvrant pas les coûts impliqués par les responsabilités).

Le programme de décentralisation a fait augmenter les inégalités et a complexifié la lutte contre celles-ci. La logique du retrait de l'État central a eu pour effet d'exclure les plus pauvres du développement économique, très souvent les femmes, ainsi que certaines communautés trop éloignées des sphères de pouvoir et des groupes communautaires ou ethniques qui les occupent.

Marie Mazalto : Nouvelles réglementations sur les ressources naturelles et inégalités en Afrique : L'expérience de la République démocratique du Congo (RDC)

Candidate au doctorat, département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal

L'apport massif d'investissements étrangers privés (IEP) dans le secteur minier de la RDC, couplé à un processus de réforme du rôle de l'État et des normes juridiques sectorielles, peut-il être compatible avec les objectifs du développement environnemental et social durable? Le cas de la RDC permet d'illustrer les défis que doivent aujourd'hui relever les pays qui, malgré leurs richesses naturelles, n'ont pas réussi à faire correspondre leur intégration aux marchés mondiaux à une réduction des inégalités et à l'instauration d'un processus de paix.

À partir de 2001, la RDC enclenche la reprise du processus de paix. Après dix ans d'absence, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international réinvestissent le pays. L'objectif poursuivi est le redémarrage de l'économie congolaise, qui passe par la libéralisation économique. La priorité à court terme est de mettre en valeur les richesses naturelles afin que les IEP puissent servir de moteur à la relance économique et qu'ils participent ainsi, par effet de ricochet, à la réduction des inégalités sociales. En même temps, les nouvelles politiques de gestion des ressources naturelles se développent dans le sens d'une décentralisation des pratiques qui découle directement de la réforme du rôle de l'État. A titre d'exemple, le nouveau code minier se caractérise par une structure visant la liberté d'action de l'État à son minimum.

a) enjeux sociaux

Dans le nouveau code minier, l'État législateur flexibilise les nouveaux critères de participation sociale des entreprises par un article flou sur les obligations qui des investisseurs. Le nouveau code illustre le changement de nature de la mission de l'État vers une fonction de régulation comptant désormais sur les entreprises pour adhérer, selon leurs propres standards, à des objectifs de développement social. On observe la disparition des clauses se référant directement à la mission sociale des entreprises et un rôle de plus en plus important des institutions publiques décentralisées.

b) enjeux environnementaux

Le nouveau code minier a intégré un chapitre consacré aux diverses mesures environnementales exigées comme préalable à la réalisation de toute activité minière. On y retrouve un souci de partage des risques environnementaux, sachant que certaines régions de la RDC sont une illustration tragique des dégâts que peut provoquer l'exploitation minière sur l'environnement et sur les communautés locales et les travailleurs artisanaux. Il semble que, dans le contexte actuel, nombre de ces dispositions aient peu de chance d'être appliquées puisque certaines mesures, comme celle qui tient pour responsables des dommages environnementaux à part égale les anciens et les nouveaux dépositaires des droits d'exploitation, risquent de susciter une forte résistance des investisseurs et de l'État, lui-même, qui fait face à un grave manque de moyens financiers et techniques.

En définitive, le cas de la RDC illustre la complexité d'un problème qui dépasse les capacités locales de mise en œuvre de réformes et des initiatives nécessaires pour réduire les inégalités. Les investisseurs risquent de tourner le dos à des responsabilités qui ne sont pas de leur ressort et qui excèdent leurs engagements envers le pays. Enfin, il semble essentiel de souligner l'importance, pour des pays comme la RDC, de se prévaloir d'une autorité centrale, légitime et outillée pour faire respecter une politique de collecte et de redistribution des revenus.

Pauline Ngirumpatse : L'initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés et la réduction de la pauvreté : Le cas du Rwanda

Étudiante à la maîtrise, département de sociologie, Université du Québec à Montréal

L'initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), lancée conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en 1996 et renforcée en 1999, vise à ramener la dette des PPTE à un niveau soutenable tout en inscrivant cet allègement dans un cadre plus général de réduction de la pauvreté. L'étude de cas du Rwanda, l'un des quarante-deux PPTE, permet de porter un regard sur le cadre conceptuel de l'initiative PPTE afin de voir dans quelle mesure il rend compte de l'objectif de réduction de la pauvreté.

L'initiative PPTE est conçue comme un instrument additionnel de financement des programmes de lutte contre les inégalités. Bénéficiaire de cette initiative, le Rwanda a adopté un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-R). Il faut dire que le pays part de loin, avec par exemple 60 % des ménages sous le seuil de pauvreté. Le DSRP-R a permis au Rwanda de voir sa dette extérieure réduite de 71,3 % (452 millions de dollars américains) par les organisations internationales, c'est-à-dire qu'elle est ramenée au ratio cible des 150 % (dette/exportation).

Bien qu'impressionnants, ces chiffres ne suffisent pas à masquer la réalité de l'endettement rwandais. En effet, le montant des dépenses allouées à la lutte contre la pauvreté (115 millions de dollars américains) est loin d'être comblé par l'épargne réalisée

au terme du service de la dette (27 millions de dollars américains). Lorsqu'on sait de plus qu'en 2000, par exemple, le Rwanda n'a couvert que 85 % du service de sa dette et que les projections macro-économiques ont tendance à surestimer le taux annuel de croissance des exportations du pays, on a peine à croire que l'initiative PPTE soit d'une réelle efficacité.

On doit conclure qu'il n'y a pas d'adéquation entre les montants d'allègement de la dette consentis au Rwanda dans le cadre de l'initiative PPTE et les ressources nécessaires pour que le pays atteigne ses objectifs de réduction de la pauvreté. Le problème vient du fait que des points de vue conceptuel et opérationnel, l'initiative PPTE ne tient pas véritablement compte de l'objectif prioritaire de réduction de la pauvreté.

Panel : Inégalités en Asie

Présidence : Judith Teichman, professeure de science politique à l'Université de Toronto

André Laliberté : Avancées néolibérales et reculs sociaux en Chine populaire

Professeur au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal

Le cas de la République populaire de Chine permet de remettre en question le mythe selon lequel il existerait un modèle asiatique de développement servant d'alternative au modèle néolibéral occidental. Ce mythe a un fondement réel, mais il est douloureusement mis à mal par les diverses évolutions des politiques sociales chinoises depuis 1968.

a) Contexte historique

Avant 1968, on trouve en Chine un ensemble de services sociaux relativement important. L'État fournit aux travailleurs une couverture sociale significative. Il en va ainsi jusqu'en 1988, quand le gouvernement procède au démantèlement des communes populaires, ce qui provoque l'émergence d'une société duale. En effet, les employés des entreprises d'État et les fonctionnaires apparaissent comme des privilégiés face aux paysans qui voient leurs possibilités d'accès à la santé, à l'éducation et à la retraite considérablement réduites. Les paysans sont moins bien organisés que les ouvriers. À partir de 1990, on assiste à une migration massive des paysans vers les villes et, en 1997, le gouvernement prend acte de la problématique et met en place un régime de protection plus important.

b) Les grandes lignes de la politique sociale chinoise

La politique de couverture sociale se décline en quatre principaux systèmes:

- 1) Les assurances sociales, qui comprennent cinq programmes, c'est-à-dire les retraites, l'assurance emploi (qui concerne les employés des entreprises d'État et les fonctionnaires), l'assurance santé, l'assurance accident, ainsi que l'assurance maternité.
- 2) Le système d'aide sociale, qui regroupe les programmes du revenu garanti (pour la population urbaine), des personnes sinistrées et de la lutte contre la pauvreté.

3) L'assistance sociale, qui concerne la population qui ne peut pas contribuer à un régime (orphelins, retraités sans pension).

4) Le programme des vétérans, accessible aux « Martyrs de la révolution ».

c) évaluation globale des systèmes

Le système d'assurance sociale et le programme des vétérans sont des régimes corporatistes conservateurs. Ils sont liés à un type d'emploi et reposent donc sur la logique de l'exclusion. Un régime corporatiste peut devenir socialiste en période de plein emploi, mais actuellement 60 % de la population urbaine (ce qui représente la moitié de la population du pays) n'a pas accès au régime de retraite. Le système d'aide sociale et le système d'assistance sociale sont des régimes résiduels libéraux. Les bénéficiaires doivent justifier qu'ils méritent l'aide qui leur est accordée.

Ainsi, le modèle asiatique de solidarité n'est plus (si on admet qu'il ait un jour existé). Le nouveau régime de couverture sociale se met en place sans qu'il y ait de débat public. Une réforme en faveur d'un régime de couverture universelle signifierait une réforme fiscale totale et se traduirait par une hausse significative des impôts, ce qui pour l'heure ne semble pas être un scénario envisagé par les dirigeants chinois.

Joseph Wong : Growing out of the East Asian Developmental State : East Asian Welfare reform in the 1990s (co-authored with Ito Peng)

Professeur au département de science politique de l'Université de Toronto

Pendant les dix dernières années, le Japon, la Corée de Sud et Taiwan ont profondément réorienté la trajectoire de leurs politiques sociales. Ces pays ont en effet amorcé un virage vers des politiques d'équité sociale de grande envergure conçus pour le long terme (régime de santé universel, pensions pour les retraites, etc.) si bien que la notion de croissance à tout prix ne semble plus vraiment correspondre à ces pays.

Ces réformes interviennent à l'heure où la tendance mondiale favorise plutôt vers le désinvestissement social de l'État. La définition du développement a été révisée pour permettre un contenu social plus important. Comment expliquer comment, après avoir été les « bons élèves » d'un développement est-asiatique qui considère l'État providence comme l'antithèse de la croissance économique, le Japon, la Corée du Sud et Taiwan ont décidé de mettre en place des politiques de redistribution de la richesse plus équitables.

1) La croissance économique régulière qu'ont connue ces pays pendant la période qui a suivi la seconde guerre mondiale a permis de réduire les coûts (économiques, politiques et idéologiques) associés aux réformes sociales; une situation dont les pays d'Amérique latine, par exemple, n'ont pu bénéficier.

2) Le développement de l'État providence au Japon, en Corée du Sud et à Taiwan doit être également compris comme une manifestation des changements structurels qui affectent les fondations des sociétés est-asiatiques. L'évolution de la démographie

(vieillesse, chute du taux de fertilité) et des rapports de genre ont en effet bousculé les normes sociales traditionnelles et accru la pression populaire en faveur d'une sécurité sociale plus étendue.

3) Cette réorientation des politiques publiques est aussi attribuable à une démocratisation des régimes. Au fur et à mesure des avancées démocratiques, les élites politiques du Japon, de Taiwan et de la Corée du Sud, plutôt autoritaires et corporatistes par le passé, ont dû, pour se maintenir au pouvoir, s'ouvrir aux revendications de la population en s'éloignant toujours un peu plus des tendances quasi autoritaires et corporatistes du passé.

En somme, des éléments structurels et politiques permettent d'expliquer l'expansion des programmes sociaux au Japon, en Corée du Sud et à Taiwan. Le virage social de ces pays a été rendu possible grâce à la dynamique de la politique intérieure qui peut se traduire en fait par l'émergence d'une société civile jouant un rôle croissant dans le processus décisionnel.

Table ronde : Réduire les inégalités

Présidence : Bonnie Campbell, directrice du Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA) et professeure au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal

Participants :

Omar Aktouf, professeur de management à l'École des Hautes études commerciales; Scott Martin, professeur de science politique à l'Université Columbia; Éric Pineault, professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal; Claude Serfati, Maître de conférence en économie à l'Université de St-Quentin-en-Yvelines, France; Judith Teichman, professeure au département de science politique de l'Université de Toronto

Conférence de clôture

Oswaldo Sunkel, Président de la Corporacion de Investigaciones para el Desarrollo (CINDE), Chili